

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/08-440-220 du 17/11/2008

## **COOPERATION FRANCO-SUEDOISE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE - PROGRAMME « EDUCATION EUROPEENNE - UNE ANNEE EN FRANCE » - ANNEE 2009-2010**

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 93 96 02 - Fax : 04 42 93 96 09 - Mel : marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

Le Centre international d'études pédagogiques coordonne au plan national, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004, la mise en œuvre administrative et pédagogique du programme franco-suédois intitulé « Education Européenne – Une année en France ».

Une « année en France » est un programme de coopération entre le Bureau de Coopération Linguistique et Educative de l'ambassade de France à Stockholm, et le Bureau International des Programmes Educatifs (IPK), rattaché au ministère suédois de l'Education et des Sciences. Lancé en 1989, il permet à des élèves suédois d'effectuer une année scolaire à titre individuel dans un lycée français, en classe de première ou de terminale, selon le niveau et la filière d'origine des élèves.

Nos partenaires suédois (IPK) estiment à une cinquantaine le nombre d'élèves suédois qui devraient être accueillis l'an prochain. Pour ce faire ces élèves reçoivent des autorités compétentes de leur pays une allocation d'étude qui les aide à couvrir pour partie les frais de scolarité et d'internat et à assurer l'indemnisation (fixée à 152 euros mensuels pendant 10 mois) des familles d'accueil françaises.

Les établissements intéressés par cette action doivent pour cela disposer d'un internat (coût maximal 1500 €/an) et être en mesure de confier l'élève à des familles d'accueil qui l'hébergeront pendant les week-ends et les petites vacances. Les lycées ayant déjà été associés au programme « Education européenne » sont tout particulièrement invités à faire connaître leur souhait de renouveler leur participation en 2009-2010. Les autres établissements sont invités à spécifier s'ils ont déjà des contacts ou un partenariat avec un établissement suédois.

Les autres établissements candidats, quelle que soit la filière d'enseignement concernée, sont invités à spécifier s'ils ont déjà des contacts ou un partenariat avec un établissement suédois.

La fiche de candidature est téléchargeable sur le site du CIEP : <http://www.ciep.fr/suedois/index.php> (cliquez sur - programmes de mobilité, puis - sur programmes d'accueil, puis - sur élèves suédois, puis en bas du texte sur « fiche électronique de candidature des établissements »).

Cette fiche électronique de candidature des établissements sera remplie par les proviseurs intéressés.  
Elle sera retournée avant :

**le 20 février 2009 par voie électronique :**

- au CIEP - à l'adresse électronique suivante : [francosuedois@ciep.fr](mailto:francosuedois@ciep.fr)
- ainsi qu'à la DAREIC, à l'adresse électronique suivante : [ce.dareic@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dareic@ac-aix-marseille.fr) à l'attention de Marie-Pierre Hanvic

Ces candidatures seront transmises par le CIEP aux services de l'Ambassade de France et au Bureau international des programmes éducatifs à Stockholm et sélectionnées à partir de mi-avril 2009.

Les établissements retenus pour l'année 2009/2010 recevront la fiche d'information de l'élève suédois.

Après réception de cette fiche, les lycées adresseront à :

Madame Lena Milani  
Bureau international des programmes éducatifs  
BOX 22007  
SE-104 22 Stockholm

[lana.milani@programkontoret.se](mailto:lana.milani@programkontoret.se)

- la fiche d'information sur la famille d'accueil

et ils transmettront directement à l'élève suédois :

- une brochure de présentation de l'établissement ainsi que de la ville ou de la région.

Pour tout renseignement complémentaire, il convient se s'adresser à :

- CIEP : Pernelle Benoit – tel 01 45 07 63 68 mél : [benoit@ciep.fr](mailto:benoit@ciep.fr)
- Ambassade de France à Stockholm, bureau de coopération linguistique et éducative, Christophe Premat, tél + 46 845 95 385, mél [Christophe.PREMAT@diplomatie.gouv.fr](mailto:Christophe.PREMAT@diplomatie.gouv.fr)

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*